

AFFAIRE N° 51.

OBJET : CAUTION DE LA COMMUNE DE ST DENIS A L'ASSOCIATION
SAINT-FRANCOIS D'ASSISE : financement d'un nouveau matériel
de radiologie et de production de vapeur.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L' Association Saint-François d'Assise souhaite renouveler son matériel
de radiologie et son générateur de vapeur qui tous deux datent de plus de
vingt ans.

La dépense correspondante s'élève à 1 200 000 Frs qui seront financés par
la Caisse d'Epargne de la Réunion et amortis sur une durée de 15 ans;
pour être accordé, cet emprunt doit obtenir la caution de notre Commune.

A toutes fins utiles, je vous rappelle que l'Association Saint-François
d'Assise existe depuis 1918 et qu'elle gère un service public hospitalier à
caractère sanitaire et social employant près de 250 personnes : son budget
primitif pour 1982 s'élève à plus de 43 000 000 de francs.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, émet un avis
favorable.

*Reçu à la Préfecture
de la Réunion
le 25 Mai 1982*